



Etat des lieux d'un locataire sortant

Par **Gaetan69008_old**, le **30/06/2007** à **14:22**

Bonjour,

Je viens de faire l'état des lieux d'un appartement.

J'ai rendu un appartenant beaucoup plus propre que je l'avais eu au départ.

J'ai changé plusieurs choses : Peinture, tapisserie, pose de joint avec son accord. Ma propriétaire m'a fait comprendre par téléphone que je pouvais faire tous les travaux que je voulais car j'étais chez moi selon elle, puis de toute manière tout a été à ma charge.

Je lui avait fait part également que je souhaitais résoudre le problème qu'avait eu l'ancien locataire avant moi, sur une infiltration d'eau provoquant un écaillage/et trou de la peinture. Sachant que tout les travaux précédent ont été à ma charge et qu'elle a refusé de participer, j'ai opté pour une solution moins coûteuse puisque je suis étudiant : la pose de dalle polystyrène dans une cuisine de 12/13m². L'appartement est beaucoup plus clair car l'ancienne peinture du plafond était "couleur crème", en 15 ans cela n'avais jamais été refait. Durant cet état des lieux, les propriétaires ont fait part de leurs mécontentements sur ces dalles et qu'ils songeaient si l'enlèvement est nécessaire au cas où cela poserait problème dans le cas de la vente de l'appartement. Le problème qu'ils ont avec les dalles, c'est qu'elle cache l'infiltration d'eau et les propriétaires m'avaient confiés qu'ils voulaient faire passer ça sur l'assurance pour pouvoir refaire aux frais de la princesse le plafond. Je crois que ça sens l'escroquerie à l'assurance mais j'en suis pas sûr. Pouvez-vous m'aider sur ma situation, et dites moi si les propriétaires ont le droit de me facturer l'enlèvement des dalles en polystyrène?

Merci pour vos réponses et de votre aide pour me sortir de ses galères....

Cordialement

Gaétan